



Projet de programme de travail

Octobre 2021	
Lundi 4 octobre 12 h 00-15 h 00 16 h 00-19 h 00	Point 1 Ouverture de la session Point 2 Adoption de l'ordre du jour Point 3 Suivi des demandes formulées par les États Membres à la deuxième réunion du Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires
Mardi 5 octobre 12 h 00-15 h 00 16 h 00-19 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Exposé du Secrétariat sur le rôle des organisations des Nations Unies et sur le financement au cours des urgences sanitaires<ul style="list-style-type: none">– Puis questions-réponses Point 4 Examen des conclusions et des recommandations du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, du Comité d'examen du RSI et du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, compte tenu des activités pertinentes de l'OMS, y compris celles découlant de la résolution WHA73.1 (2020) et de la décision EB148(12) (2021), et d'autres organismes, organisations et acteurs non étatiques concernés, ainsi que d'autres informations pertinentes
Mercredi 6 octobre 12 h 00-15 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Actualisation des conclusions préliminaires du recensement des recommandations liées à la COVID-19<ul style="list-style-type: none">– Puis questions-réponses• Débriefing sur l'analyse approfondie du renforcement du Règlement sanitaire international (2005) et d'un éventuel nouvel instrument de l'OMS<ul style="list-style-type: none">– Puis questions-réponses Point 5 Priorité accordée à l'évaluation des avantages de l'élaboration d'une convention, d'un accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la préparation et la riposte aux pandémies
	<ul style="list-style-type: none">• Exposé du Secrétariat sur l'analyse visant à continuer de recenser les incitations à élaborer un nouvel instrument sur la préparation et la riposte aux pandémies et les possibilités de renforcer le Règlement sanitaire international (2005), y compris en tenant compte des avantages, des risques et des conséquences juridiques

Octobre 2021	
Mercredi 6 octobre 16 h 00-19 h 00	<p>Point 6 Établissement d'un rapport pour examen à la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé et d'un rapport assorti de mesures proposées pour le Secrétariat de l'OMS, les États Membres et les acteurs non étatiques, selon qu'il conviendra, pour examen par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent cinquantième session</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport de la troisième réunion : progrès accomplis et prochaines étapes <p>Point 7 Clôture de la session</p>

= = =